



Commune de Villars-sur-Glâne

Registre des intérêts Législature 2026 - 2031

REY Alizée, Vice-syndique

Dicastère de la santé, affaires sociales et curatelles

Date du début de fonction : 09.10.2018

Registre des intérêts	Entité	Organe	Fonction
-----------------------	--------	--------	----------

Activité principale

Activité professionnelle principale	Agile	Agile	Responsable Représentation des intérêts et réseau
-------------------------------------	-------	-------	---

Activités accessoires

Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public	- Commune de Villars-sur-Glâne - Fondation du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) - Société Coopérative VISAL - Fondation de la Commune de Villars-sur-Glâne pour le logement - Association des communes pour l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol) - Association des communes pour l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol) - Résidence Les Martinets - Réseau Santé de la Sarine (RSS)	- Conseil communal - Conseil de fondatin - Administration - Conseil de fondation - Assemblée des délégués - Commission financière - Conseil de fondation - Comité de direction	- Vice-syndique - Présidente - Membre - Membre - Déléguée - Membre - Membre - Membre
---	--	--	--

	- Réseau Santé de la Sarine (RSS) - VAM - RITEC - Collaboration interinstitutionnelle (CII) - Collège Sainte-Croix	Commission des indemnités forfaitaires Comité Comité Commission Commission d'école	Présidente Membre Membre Membre Membre
Fonctions assumées au sein de commissions, d'autres organes de la Confédération ou d'un canton	Etat de Fribourg	Grand Conseil	Députée
Fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts	Parti socialiste Villars-sur-Glâne Parti socialiste Sarine-Campagne Parti socialiste Fribourgeois OSEO Fribourg	Comité Comité Comité directeur Comité	Membre Membre Membre Présidente

Loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents

Art. 13 al. 1 Registre des intérêts

¹ Les liens particuliers qui rattachent les membres du Grand Conseil, les membres du Conseil d'Etat, les préfets et les membres des conseils communaux à des intérêts privés ou publics sont enregistrés et mis à la disposition du public de manière appropriée.

Villars-sur-Glâne, le 22 juin 2026

Signature :